## En conséquence,

10 Que ce inscription réponde jusqu'à concurrence de la somme de

montant du présent cautionnement
de la bonne et complète exécution de tous
engagements sus-désignés
à partir de la date de la signature de
marché jusques après la réception
des par entrepris
et le règlement définitif de tous les
comptes y relatifs

2º Qu'elle soi grevée de l'opposition de l'Agent judiciaire du Trésor public;

3º Que dans le cas où, par suite soit d'inexécution ou de mauvaise exécution de engagements, soit d'une infraction quelconque aux clauses et conditions de marché

serai reconnu débiteur

et passible de la retenue de tout ou partie de cautionnement à titre de dommages-intérêts ou pour tout autre cause, toujours à raison de entreprise ce inscription soi